

Image not found or type unknown



Argent donné par ma mère à une soeur

Par **mamydan**, le **09/09/2013 à 11:50**

Bonjour, Pendant au moins 4 ans, ma mère a versé (sans nous en informer) tous les mois à une de mes soeurs la somme de 1000 euros afin de payer son loyer. Ma mère vient de décéder, pouvons-nous demander à ma soeur de rembourser la succession ?
Merci d'avance.
Bonjour, n'oubliez pas de mettre sur ce forum de faire preuve d'un minimum de politesse (bonjour et merci par exemple...)

Par **cocotte1003**, le **09/09/2013 à 13:44**

Bonjour, oui vous pouvez en apportant les preuves de ce que vous avancez, cordialement

Par **mamydan**, le **09/09/2013 à 20:03**

merci cocotte. Effectivement nous avons les preuves sur les talons de chèques. Mais nous craignons de nous fâcher en révélant cela car nous sommes 6 enfants.

Par **amajuris**, le **09/09/2013 à 20:46**

bjr, les talons de chèque sont insuffisants il faudrait la copie des chèques.